

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
projet d'aménagement  
de la Bassée

# DÉBAT PUBLIC

## Crue Seine Bassée


### Projet d'aménagement de la Bassée






### Le débat public: 5 principes fondamentaux

- **L'ÉQUIVALENCE** : toute personne a la possibilité de s'exprimer, de poser une question ou d'émettre un avis, quel que soit son statut.
- **LA TRANSPARENCE** : clarté et accessibilité de l'information, sans privilégier quiconque.
- **L'ARGUMENTATION** : le débat se construit sur la base d'opinions argumentées.
- **LA NEUTRALITÉ** : la CPDP n'a pas d'avis à donner sur le projet lui-même.
- **L'INDÉPENDANCE** : la CPDP est indépendante du maître d'ouvrage et des pouvoirs publics.





## Le débat public Crue Seine Bassée

- Projet d'aménagement de zones de stockage délimitées par des digues, construites dans la plaine de la Bassée entre Bray-sur-Seine et Marolles-sur-Seine.

- Le maître d'ouvrage, l'EPTB Seine Grands Lacs, est ici présent afin de développer le projet d'aménagement de la Bassée.



## Où en sommes nous ?

- **5 réunions passées**, 3 thématiques : enjeux agricoles, projet et les usages du territoire, gestion des inondations
- **8 réunions à venir** en janvier et jusqu'au 17 février
- **50 questions et avis** sur le site Internet
- **150 questions et avis** en réunion publique
- **2 cahiers d'acteurs**
- **8000 dossiers du MO** et lettre du débat distribués
- **350 participants** cumulés aux réunions publiques
- Diffusion de l'annonce du débat aux **45 000 boîtes aux lettres** des 76 communes identifiées

## Les suites du débat public

- La CPDP produit, à la fin du débat public, un **compte rendu exhaustif** du débat et des opinions exprimées.
- L'EPTB Seine Grands Lacs décide, dans un délai de trois mois après la publication du bilan du débat public, **par un acte publié, du principe et des conditions de la poursuite du projet.**

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
projet d'aménagement  
de la Bassée



**Merci à tous de participer à cette réunion,**

nous sommes toujours à votre disposition pour recueillir vos interrogations et contributions au:

Bureau de la CPDP  
Centre d'affaires Claudel  
1, rue des Ponts  
10400 NOGENT-SUR-SEINE  
03 73 27 02 36

[contact@debatpublic-crueseinebasse.org](mailto:contact@debatpublic-crueseinebasse.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
projet d'aménagement  
de la Bassée

Pour veiller à ne manquer aucun argument, cette réunion sera enregistrée, avec votre accord.

Les comptes-rendus et verbatim\* de la réunion seront mis en ligne, sous quatre jours, sur le site:

[www.debatpublic-crueseinebassee.org](http://www.debatpublic-crueseinebassee.org)

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
projet d'aménagement  
de la Bassée

\* *Transcription mot à mot d'une déclaration orale.*